

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS : PASSAGE DANS LA COMMUNE DU GÉOMÈTRE DU CADASTRE

Monsieur VILLAIN, géomètre des Finances Publiques, procèdera de juin à novembre 2023, sur le territoire de la commune, aux travaux de confection des croquis en vue de la mise à jour des plans cadastraux (mesurage des constructions nouvelles et des additions de construction).
Les propriétaires sont invités à faciliter le travail du géomètre.



JEUNES BÉNÉVOLES POUR LE REPAS DES AÎNÉS



Le C.C.A.S. de Bretteville passe un appel à jeunes bénévoles pour faire le service lors du repas des aînés du dimanche 22 octobre 2023.

Vous avez plus de 15 ans ? Vous êtes Brettevillais ? Rejoignez l'équipe pour accueillir les aînés de 12h00 à 18h00, aider au service et partager ce déjeuner convivial et intergénérationnel.

En savoir plus : Mairie de Bretteville, 02.33.88.78.20

DÉCLARATION DES BIENS IMMOBILIERS



Initialement fixée au 30 juin 2023, la date butoir de déclaration des biens immobiliers **a été repoussée au 31 juillet**. Une démarche obligatoire et impérative pour tous les propriétaires sous peine d'amende.

Déclarer ses biens immobiliers consiste à informer la Direction générale des finances publiques de l'état d'occupation du/des logement/s dont on est propriétaire. Cela concerne à la fois les résidences principales et secondaires et les biens locatifs. Cette déclaration est nouvelle.

La déclaration d'occupation des logements est une démarche à effectuer une fois par an. Elle se fait depuis le site internet : www.impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace et en se rendant dans la rubrique « biens immobiliers » pour les particuliers et « démarches » pour les professionnels.

MANIFESTATIONS À VENIR

15 et 16/07	=> Ball Trap, société chasse
01/08	=> Beach athlétisme, terrain Houquette
26 et 27/08	=> Festival Bar, terrain Houquette
02/09	=> Forum des associations, salle poly.
04/09	=> Rentrée scolaire 2023-2024
22/10	=> Repas des aînés, salle polyvalente

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 68

JUIN-JUILLET 2023

✓ Le Mot du Maire
✓ Informations diverses

Page 1
Page 2 à page 4

Le mot du maire

Éternel sujet : la fibre arrive enfin sur la commune, vous allez recevoir des offres commerciales d'opérateurs pour vous abonner. Avec la 5G déployée aussi, c'est le renforcement du réseau téléphonique et internet sur tout le littoral du Cotentin. La communication ne se décline pas que par les moyens techniques, elle se vit au quotidien, pourrions nous partager l'empathie via les réseaux ?

Haies-ternel problème, l'entretien des haies sur la commune, je pensais que l'évolution et l'abolition d'anciennes pratiques étaient acquises. Force est de constater que certaines personnes frisent l'outrage au Maire pour exprimer leur désaccord. Faut-il se mettre dans tous ces états pour ce qui est, à mon avis, une redondance saisonnière ?

Les directives départementales, liées au respect de la nature, nous les partageons pleinement, pas comme des obligations mais par bon sens. Nous réalisons des fauchages limités, respectant la sécurité, la commune est étendue aussi, il nous faut le temps de passer partout.

L'été tout y passe (dans mon bureau), les chevaux (et leurs crottins), les chiens, les chats, les touristes et leurs camping-cars, les haies des voisins, la végétation qui pousse.

Bizarrement rien sur les cloches.

Il existe des règlements, des panneaux d'affichage, comment faire pour que chacun les lise et les respecte ? A défaut de tous s'appeler « Vendredi » nous n'avons pas tous des voisins « Robinson Crusoe », Bretteville est sur une presqu'île, pas sur une île déserte.

En mai et juin, nous avons eu des vents d'amont (vents en provenance de l'Est) pendant plusieurs semaines, la conséquence est une marée d'algues sur la plage de sable fin. La mer a fait le job et tout (ou presque) est reparti. La DDTM de la Manche, direction départementale des territoires et de la mer, interdit aux collectivités le ramassage des lichens échoués sur les plages, au risque de fermer des plages pour raison sanitaire. Encore un exemple concret de décision arbitraire ne tenant pas compte des réalités du terrain...

Nous serons là tout l'été pour vous permettre de profiter au mieux de ces congés annuels, durement acquis, permettant de souffler en attendant une retraite qui recule toujours un peu plus.

Bonnes vacances à vous.

Nous attirons votre attention sur la présence de véhicules pouvant rôder ces derniers jours sur la commune.
N'hésitez pas à signaler tout véhicule suspect directement auprès de la Gendarmerie de Saint-Pierre-Eglise (02.33.88.42.60) ou de Valognes (02.33.01.89.45).

Jean-Paul
MAZE

Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110

Panneau Pocket : Bretteville



URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)

09.72.67.50.50

URGENCES GAZ

08.00.47.33.33

URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67



LA CHESNÉE
Sport Santé

SAISON 2023/2024

Pilates
Yoga
Acti'gym
Gym douce
Marche nordique
Danse
Tennis de table
Pétanque

Inscriptions
ouvertes à tous
2 septembre 2023
BRETTEVILLE
Salle polyvalente
9h à 12h30 et 14h à 18h
www.lachesnee.fr
06 77 66 92 61

GARDEZ LA FORME !

INFORMATIONS DIVERSES

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE DE BAC

Afin de réduire l'enfouissement des déchets, l'Agglomération du Cotentin a mis en place en 2022 l'extension des consignes de tri pour l'ensemble du territoire. Les premiers résultats de cette évolution de la collecte sont satisfaisants mais des améliorations peuvent encore être apportées notamment en termes de qualité de tri et de respect des consignes de tri.

Pour valoriser les déchets recyclables et éviter les erreurs de tri, l'agglomération du Cotentin a mis en place des contrôles sur le contenu des bacs ou sacs jaunes réalisés par les ambassadeurs du tri et de la prévention depuis le 20 juin 2023.

Depuis le mois de juin, les ambassadeurs du tri et de la prévention, sillonnent le territoire et viennent contrôler vos bacs jaunes avant le passage des agents de collecte.

En fonction de la qualité de tri votre bac sera marqué à partir d'un système de cravate

- Cravate verte = Vous êtes un bon élève, vous avez bien compris les consignes de tri
- Cravate orange = Vous êtes sur la bonne voie, mais attention il reste quelques erreurs à corriger
- Cravate rouge = Attention, le contenu de votre bac ou sac présente trop d'erreurs de tri et peut même présenter un danger pour les équipes

En cas de positionnement de cravates rouges, votre bac ne sera pas collecté par les équipes de collecte, vous aurez l'obligation de retrier votre bac pour le présenter à la prochaine collecte des recyclables.

Il est important de noter que les agents sont habilités à contrôler la qualité de tri et que tout comportement violent d'usager mécontent (verbal ou physique) pourra faire l'objet de dépôt de plainte. Les ambassadeurs du tri et de la prévention restent disponibles par mail (prevention.dechets@lecotentin.fr) pour répondre à vos questions ou par téléphone au 02 33 53 92 04.

COLLECTE ET RECYCLAGE DES MOBILES USAGÉS

En partenariat avec l'association des Maires de la Manche et Orange, la commune de Bretteville lance une opération de recyclage des mobiles usagés jusqu'au 30 septembre 2023 auprès des particuliers, des entreprises et des associations. En France, 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs alors qu'ils pourraient être réutilisés !

Des boîtes de récupération des portables sont installées :
une en Mairie et
une à la bibliothèque municipale.

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données effacées par une entreprise en insertion. Reconditionnés, ils seront revendus au profit d'Emmaüs International.

Les mobiles défectueux seront recyclés avec un traitement spécifique des matières dangereuses et la récupération des métaux, réutilisés comme matière première. Les déchets électroniques sont traités dans le respect des exigences de la directive européenne Déchets d'équipements électriques et électroniques.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ...

LE PROJET JARDIN

Nous avons commencé notre projet jardin.

En début d'année, nous avons installé des jardinières dans lesquelles nous avons planté des bulbes de fleurs.

Puis, en mars, les élèves de CE2/CM ont semé des graines de légumes dans des pots.

On les a laissés pousser pendant toutes les vacances d'avril. Pendant cette période les enfants du centre de loisirs les ont arrosés.

En revenant à l'école, elles avaient bien poussé pour certaines et un peu moins pour d'autres.

Hier, jeudi 11 mai nous avons remis les plantes dans nos carrés de potager, installés par la mairie.

Maintenant, nous les arrosons et attendons qu'elles poussent !

Notre cour de récréation est toute belle désormais !

Merci à l'équipe municipale pour leur aide !

LA PISCINE

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 sont allés à la piscine de Collignon, les mardis après-midi en mars et avril.

Nous nous sommes entraînés pour perfectionner notre nage (plongeon, crawl...)

Le dernier jour, les plus grands, ont pris des gilets de sauvetages pour faire le test voile.

A notre dernière séance, on a pu jouer, nous avons fait du toboggan et des plongeurs.

Et c'était bien !

VISITE DU COLLÈGE

Le jeudi 22 juin, la classe de ce2-cm a été visiter le collège Diderot à Tourlaville.

Nous avons été très bien accueillis par le CPE. Il nous a fait découvrir les nouveaux locaux, nous avons pu entrer dans plusieurs salles de classe.

Nous avons également pu poser toutes nos questions. Nous sommes maintenant bien informés et rassurés pour la rentrée de 6ème (classeur avec des feuilles, une trousse, un agenda et un cadenas) !

Nous avons pris le bus Cap Cotentin, ça nous a bien amusé !

RENCONTRE BASKET

Le mardi 13 juin la classe de Ce2-Cm est allée à Tourlaville au Cosc pour faire une rencontre de basket.

On a participé à un tournoi et nous avons joué plusieurs matchs. Dans l'ensemble, nous avons plutôt bien réussi.

Après nous sommes repartis avec un goûter et des ballons de basket offert par le « PLTB » !!

On s'est bien amusé c'était génial !!!

